

2^{ème} phase des travaux avenue du Président F. Roosevelt à Chevilly-Larue

CONTACT

 **3994** Coût d'un appel local

 valdemame.fr/rd160

Les commerces du cœur de ville restent ouverts et accessibles. Le service de transport à la demande de la ville de Chevilly-Larue est renforcé pour les personnes à mobilité réduite. Vous pouvez contacter le 01 45 60 18 96.

Début de la 2^{ème} phase des travaux à partir du 14 juin

Durée prévisionnelle de la 2^{ème} phase : 5 mois, jusqu'en novembre 2018
Fin prévisionnelle du chantier : décembre 2018

Localisation et objectifs des travaux

Les travaux de la 1^{ère} phase côté impairs s'achèvent. Quelques travaux de finition, entre la rue Georges Brassens et la rue de Provence, se poursuivront durant le mois de juin.

Néanmoins, à partir du 14 juin, le basculement du chantier côté pairs s'effectuera, entre la rue Jacques Brel et la rue du Lieutenant Petit le Roy. Ce basculement s'opérera les nuits du 14 au 15 juin et du 2 au 3 juillet afin de réduire les gênes et de maintenir la circulation sur la voie.

Cette 2^{ème} phase du projet consistera tout d'abord à réaliser des travaux d'assainissement puis à réaménager le trottoir et la chaussée tout en créant une piste cyclable, le long de l'avenue. Enfin, de nombreux arbres et jardinières fleuries seront plantés et installés afin d'améliorer votre cadre de vie.

Déroulement des travaux

Les travaux sont réalisés **de jour, entre 8h et 17h**. Ils nécessitent :

- la fermeture de la circulation dans le sens Ouest / Est (de la mairie de Chevilly-Larue vers la RD7),
- la déviation de la ligne de bus 192 en direction du Marché International de Rungis,
- le report des arrêts « Église de Chevilly », « Cité des Sorbiers » et « Jacques Brel » sur ceux de la ligne 131, rues de Bicêtre et Paul Hochart,
- l'interdiction de stationner au niveau du chantier.

Les itinéraires de déviations mis en place depuis le début du chantier restent les mêmes.

Pendant toute la durée des travaux, une attention particulière sera portée au maintien des accès riverains et à la sécurité de tous les usagers. Les traversées piétonnes pourront être déplacées selon l'avancement du chantier.

Ce chantier pourrait toutefois être décalé si les conditions météorologiques n'étaient pas favorables.

Coût et financement

Coût total de l'opération : 5 M €

Financement : Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseil régional d'Île-de-France

Nous veillons à tout mettre en œuvre pour réduire la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.